

VARIA

Maman Hassan ABDO

Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

hassanabdo1960@yahoo.fr

**INCITATIONS INDUSTRIELLES AU NIGER :
UNE ANALYSE EN TERMES DE COÛT
EN RESSOURCES INTERIEURES⁷⁷****RÉSUMÉ**

Dans cet article, on estime les coefficients de coût en ressources intérieures (CCRI) afin d'appréhender les enjeux majeurs en termes de productivité dans le secteur manufacturier du Niger. Les valeurs de ces indicateurs sont, dans une large proportion, inférieures à l'unité au taux de change en vigueur entre le franc CFA et le naira au cours de la période d'étude. Ces résultats qui révèlent, toutes choses étant égales par ailleurs, que l'éventail des CCRI n'est pas très dispersé autour de la moyenne, suggèrent qu'il est possible de réallouer plus efficacement les facteurs de production afin de mieux orienter les firmes vers leurs avantages comparatifs et complémentifs.

Mots clés: incitations économiques, coefficients de coût en ressources intérieures, prix de marché, prix de référence, avantage comparatif, avantage compétitif.

JEL Classifications : D20, F12, F14.

⁷⁷ L'auteur tient à remercier les référés anonymes dont les observations pertinentes ont permis une nette amélioration des deux versions précédentes de cet article.

AN ANALYSIS OF INCENTIVES IN THE INDUSTRY OF NIGER IN TERMS OF DOMESTIC RESOURCES COST

Abstract : In this paper, it estimates the domestic resources cost coefficients (DRCC) in order to apprehend the major issues in terms of productivity in the manufacture industry of Niger. The values of these indicators are, in a large part, less than the unity to the applied change rate between the CFA currency and the Naira on the period of study. These outcomes highlight, all things being equal, that the scores DRCC are not very spread around the average, value suggesting it is possible to reallocate more efficiently the production factors for a better guidance of firms toward their comparative and competitive advantages.

Keywords: economic incentives, domestic resources cost coefficients (DRCC), market price, reference price, comparative advantage, competitive advantage.

INTRODUCTION

Les incitations sont utilisées, en théorie économique, dans plusieurs contextes. Il s'agit ici d'examiner les incitations à la production accordées aux entreprises par l'État. Celui-ci les met en place pour soutenir les firmes dans le but de les encourager à conquérir des parts des marchés internationaux ou à orienter leurs efforts vers la conquête d'une part plus importante de la rente sur le marché domestique. Les incitations industrielles peuvent prendre diverses formes : protection, subventions, etc. Les distorsions⁷⁸ économiques provoquées par des politiques commerciales sont évaluées à l'aide des taux nominaux et effectifs de protection (Guimbard, 2012). L'estimation de ceux-ci repose sur l'utilisation des prix de parité économique⁷⁹ et sur leur comparaison avec les

78 L'expression distorsion désigne toute mesure qui empêche le bon fonctionnement du marché de concurrence parfaite. Une intervention publique est source de distorsions dès lors qu'elle modifie l'allocation des ressources dans un sens différent de celui qui serait issu du marché concurrentiel au sens parétien du terme.

79 En référence au prix en situation hypothétique du libre-échange considéré comme sans distorsion.

prix domestiques. Ces indicateurs d'incitation sont différents des coefficients de coûts en ressources intérieures (CCRI) qui, eux, sont des indicateurs d'avantage comparatif. Les incitations industrielles peuvent générer des coûts démesurés provenant d'une utilisation irrationnelle des facteurs de production en environnement incertain. Un pays valorise ses activités s'il affecte moins de ressources domestiques dans la production d'une unité de devise. Les valeurs des CCRI traduisent cet état de fait. Elles suggèrent la possibilité d'une réallocation plus ou moins efficace des facteurs afin de mieux orienter les firmes vers leurs avantages comparatifs et compétitifs. Si l'allocation des équipements et du capital humain, rares dans les pays pauvres, est inefficace, l'activité productive doit être découragée et encouragée si elle est efficiente.

La contrainte extérieure liée à l'application de la loi des coûts comparatifs sur laquelle les pays économiquement faibles n'ont pas assez de marge de manœuvre constitue l'enjeu majeur de la lutte pour l'industrialisation. Les désavantages concurrentiels de ces États dans un système de libéralisation des échanges conduisent à la polarisation tendancielle des pays en deux catégories nettement tranchées : les compétitifs et les protégés. Le Niger, pays à forte dotation en main-d'œuvre et donc à bas salaires, et à faible capacité technologique, fait partie du groupe des nations abritées de la concurrence. Avec une densité d'environ 14 habitants au km², il est classé parmi les « petits pays ». Sa population croît au taux moyen de 3,9 % l'an (PNUD, 2014). Elle exerce une pression accrue sur les ressources et pose avec acuité de nombreux problèmes sociaux-économiques, dont les solutions, en principe doivent être recherchées dans l'industrialisation. Même sans celle-ci, un pays peut devenir riche, mais c'est l'industrie qui permet le développement (Fathalla, 2018).

La structure de l'économie nigérienne est dominée par le secteur tertiaire avec en moyenne 49% du produit intérieur brut (PIB), suivi du secteur primaire (38%) et du secteur secondaire (13%) (INS⁸⁰, 2015). La part du secteur primaire varie en fonction des résultats des campagnes agricoles marquées par des déficits alimentaires structurels, qui imposent le recours aux importations et à l'aide pour subvenir aux besoins insatisfaits de la population. Le secteur secondaire, malgré sa grande capacité de progrès et ses effets d'entraînement sur le reste

de l'économie, contribue plus faiblement à la formation du PIB. Cette atonie structurelle des unités manufacturières est largement imputable à l'inefficacité des politiques commerciales. L'exploitation de l'uranium depuis 1974 et celle plus récente et de faible ampleur du pétrole, sources principales de devises et de recettes de l'État, n'ont pas réussi à insuffler une nouvelle dynamique à l'industrie nigérienne. En effet, les fortes fluctuations des cours de ces matières premières dues à la conjoncture mondiale, aux guerres et à l'évolution des techniques ont rendu presque impossible une planification audacieuse des dépenses pourtant indispensable à la réalisation des investissements structurants de long terme. Elles ont dû créer des effets crémaillères puisque nombre de dépenses engagées au moment du boom sont difficiles à comprimer en période de repli. Les rentes issues de ces matières de base peuvent produire deux types d'effets négatifs : d'une part, le syndrome hollandais, et de l'autre, le contrôle de ces ressources par l'État et les multinationales. À la différence des produits manufacturés et agricoles, ces rentes externes peuvent donner lieu à des fuites massives de capitaux au détriment du développement industriel du pays.

Le secteur manufacturier nigérien reste très peu dynamique et absent à l'exportation. Ses débouchés ont été largement confinés aux marchés domestiques. Les déficiences institutionnelles et celles des facteurs de production, la protection différenciée ainsi que la taille restreinte des marchés aussi bien en termes de pouvoir d'achat de la population que de capacités productives des entreprises sont les principales raisons généralement avancées pour expliquer le caractère anémique chronique dont souffre l'industrie du Niger. Les évaluations de la politique commerciale (Louis Berger International, 1989 ; Abdo, Lama et Woba, 1997) ont fait ressortir une structure inappropriée de la protection qui n'a pas permis aux unités industrielles de réduire significativement leurs *dérives en termes de coûts de production*. Elles ont montré que le degré de protection effective est très variable, allant des valeurs ajoutées négatives à l'infini à des valeurs ajoutées domestiques, dont les coûts correspondent le plus souvent au triple de ceux des marchés mondiaux. Un tel système d'incitation est plus avantageux pour les productions orientées

vers les marchés intérieurs que pour celles destinées aux ventes à l'étranger, créant un biais contre les exportations. En guidant les facteurs de production vers les industries protégées, la politique commerciale du Niger engendre une discrimination dans le reste de l'économie et remet en cause le bien-fondé de la concurrence libre et non faussée.

Les premières firmes du Niger ont obtenu des avantages tarifaires et fiscaux prévus par les codes des investissements, ce qui leur a donné un important pouvoir de marché et leur a permis de bénéficier de la prime liée à l'absence de compétition extérieure et de contestation de leurs marchés domestiques sur une longue période par des concurrents potentiels. Une telle protection industrielle fondée sur la stratégie de substitution à l'importation s'est traduite par le soutien aux entreprises industrielles naissantes au départ mais sénéscentes par la suite et peu compétitives. Ce choix n'a pas permis au Niger de s'extraire des trappes au sous-développement industriel. Car, l'enclavement et l'éloignement des ports de transit⁸¹ du pays se traduisent par des coûts exorbitants de transport. Il n'est pas possible d'escompter des gains suffisants de productivité pour compenser ces coûts de transport sans une transformation profonde des structures productives du pays. Or l'économie nigérienne ne montre de signes ni de rattrapage économique ni de réduction des inégalités et du chômage.

L'ampleur des distorsions des prix provoqués par ces politiques commerciales évaluées à l'aide des taux de protection nominale et effective et leurs équivalents nets⁸² permettent de déterminer la structure d'incitations industrielles sans appréhender tous les aspects liés à la compétitivité-coût. Cette insuffisance est corrigée par le CCRI. Cet indicateur fournit une évaluation plus exhaustive de la productivité industrielle. Le modèle reposant sur le coût en ressources intérieures fait une distinction entre les entraves existantes en raison des incitations et celles liées au commerce extérieur par le coût des facteurs

81 Le port le plus proche, celui de Cotonou, est distant de plus de 1000 km.

82 Le taux de protection nette est un taux ajusté pour le degré de sur ou sous-évaluation de la monnaie nationale.

domestiques. Ce modèle sert de cadre d'estimation et d'interprétation des CCRI des unités industrielles du Niger. Ainsi, la question qui se pose est la suivante : comment identifier les firmes disposant d'un avantage comparatif ?

L'objet de l'analyse est d'identifier les firmes nigériennes disposant d'un avantage relatif révélé en utilisant la méthode des CCRI. La démarche empruntée par le présent article consiste d'abord à présenter successivement le cadre d'analyse et à interpréter la conformité des résultats obtenus aux faits avant de tirer les leçons de politique commerciale.

1. Cadre d'analyse

Cette partie est consacrée à la présentation d'une revue de la littérature, à la méthode d'estimation des CCRI et aux données utilisées.

1.1. Revue actualisée de la littérature

Le taux effectif de protection (TPE) permet de calculer l'effet conjoint des mesures de la protection appliquée à l'output et aux inputs. Il mesure ainsi la protection assurée par la structure complète des incitations et évalue donc l'impact des politiques commerciales sur la valeur ajoutée. Il est défini « comme le pourcentage d'augmentation de la valeur ajoutée du secteur, par unité produite, qui est dû à l'ensemble des barrières tarifaires mises en place par le pays » (Mucchielli, 2005). Il s'agit de la variation en pourcentage de la valeur ajoutée au prix intérieur par rapport à sa valeur évaluée en situation hypothétique de libre-échange. Les CCRI sont définis comme les ressources domestiques exprimées à leurs prix de référence, requis pour économiser une unité nette de devise par l'exportation ou par la substitution à l'importation. Le CCR a été introduit dans la littérature par Bruno (1965) et Krueger (1966). En effet, Bruno l'a calculé par dollar gagné ou épargné respectivement pour les projets destinés à l'exportation ou à la substitution aux importations. Krueger, quant à elle, l'a utilisé pour estimer le coût des distorsions sur le marché des

devises afin d'évaluer les coûts économiques du régime de taux de change en Turquie. Bien que son approche soit intéressante, elle s'éloigne du sens initial du CCRI.

La relation entre TPE et le CCRI a fait l'objet de nombreux travaux aussi bien dans le domaine industriel qu'agricole (Scott, 2007, Murat et Emin, 2009; Briones, 2014). Le CCRI présente une ressemblance apparente avec le TPE. Bien que ces deux instruments de mesure soient souvent confondus dans la littérature, il existe pourtant des différences fondamentales entre eux quant à leur mesure et leur signification (Cockburn et al, 1999). La principale différence réside dans l'utilisation des prix de référence des facteurs de production dans le calcul du CCRI (Heckman, 1974 ; Tower, 1992). Ces «shadow prices» (Srinivasan et Bhagwati, 1978) corrigent les distorsions liées aux prix du marché qui reflètent imparfaitement le coût économique pour la société de l'emploi de certaines ressources.

Les débats, qui ont eu lieu au cours des années soixante-dix concernant la distinction entre les concepts de TPE et de CCRI (Balassa et Schydrowsky, 1972), resurgissent tout en prenant en compte les défaillances de marché (Stiglitz et Weiss, 1981 ; Tirole, 2016) et les nouvelles théories du commerce international (Helpman et Krugman, 1985; Mucchielli et Mayer, 2010). Le coût en ressources intérieures ne peut être assimilé à la protection effective que dans des conditions spécifiques, notamment dans le cas extrême où tous les prix domestiques des produits, des biens intermédiaires, des facteurs de production et des actifs ainsi que le taux de change sont égaux à leurs prix de référence respectifs. Si cette condition est remplie alors la valeur ajoutée domestique est identique au coût total en ressources intérieures. Le coefficient du rapport entre le taux de change de référence et le taux de change officiel prend alors comme valeur l'unité. Et la valeur du CCRI est strictement égale à celle du TPE plus un (Lagos, 1999). Cette hypothèse, qui consacre l'égalité entre les prix de référence et ceux du marché, est fort éloignée de la réalité des marchés. En effet, ces prix du marché sont affectés par les interactions entre les agents économiques, les incertitudes, les diversités contextuelles et les asymétries informationnelles (Stiglitz, 1987).

Certes, le CCRI peut apparaître comme indicateur d'effets des distorsions des prix sur l'efficacité des activités productives au même titre que le TPE. Mais cette assertion n'est vraie que dans la seule éventualité où les distorsions des prix sont l'unique cause de l'inefficacité économique. Une telle hypothèse est loin d'être réaliste. Il existe, en effet, des nombreux facteurs autres que les prix qui sont à l'origine de diverses distorsions. En somme, la divergence entre TPE et CCRI demeure entière. Le premier mesure conjointement les distorsions liées aux prix des biens échangeables alors que le second évalue l'efficacité et le degré d'avantage comparatif des unités industrielles. Le CCRI requiert l'utilisation de prix de référence pouvant prendre la forme de salaires, de taux d'intérêt ou de taux de change dès lors qu'il s'agit de rétribuer les facteurs de production afin de tenir compte de leur rareté relative. En effet, le salaire de référence, qui représente le coût économique de disposer du travail dans une activité, est hétérogène comme l'est la main-d'œuvre évoluant sur un marché largement segmenté. Dans les pays en développement, le travail qualifié est une ressource relativement rare. Son prix de référence est assimilé au salaire versé au travailleur salarié. Dans ce cas, le salaire de référence qu'il détermine est plus faible que celui inscrit sur la fiche de paye des salariés du secteur moderne pour des emplois similaires. Il est donc asymptotiquement proche de la productivité marginale du secteur agricole ou de la rémunération du secteur informel (Hugon, 2010). Le taux d'intérêt de référence, quant à lui, est estimé par la productivité marginale du capital dans ses diverses utilisations alternatives. Ce sont les différents taux d'intérêt sur les marchés internationaux qui sont utilisés comme approximation du taux d'intérêt de référence en raison de la forte mobilité du capital à la recherche d'une meilleure rémunération. Il existe une pauvreté notable de la revue de la littérature empirique qui tire sa source de la rareté des travaux empiriques récents portant sur le CCRI en Afrique subsaharienne. L'étude de politique de protection et d'incitation industrielles au Niger (Abdo, Lama et Woba, 1997) ainsi que toutes les autres effectuées au cours des années 1990 dans le cadre du Réseau sur les politiques industrielles en Afrique ne se sont que très sommairement penchées sur le CCRI.

1.2. Méthode d'analyse et données

Il s'agit ici de présenter la méthode d'évaluation du CCRI et les données utilisées.

1.2.1. Méthode d'estimation du CCRI

Nous prenons appui sur les travaux de Siggle, Cockburn et Dansereau (1993) qui ont déduit le CCRI du principe fondamental de comparaison des coûts du facteur travail entre deux pays et deux produits mis en évidence par Ricardo (1817). Le CCRI assimilé à un indicateur d'avantage comparatif s'obtient dans un cadre plus large que celui de deux produits, deux pays et un seul facteur de production. Il est évalué par la formule suivante :

$$CCRI = \frac{\text{Coût total des facteurs exprimé aux prix de référence}}{\text{Valeur ajoutée internationale au prix de référence}} < e^r(I).$$

Le numérateur de l'inéquation (I) est constitué de la somme des rémunérations directes de la main-d'œuvre locale et du capital domestique. Chaque facteur de production est évalué à son prix de référence. Au dénominateur se trouve la valeur ajoutée internationale évaluée au prix de référence. Elle est obtenue à partir de la valeur ajoutée domestique déflatée par son coefficient de protection nominale. Ainsi, la formule (I) indique qu'une activité industrielle n'est économiquement rentable que lorsque son CCRI est inférieur à l'unité au taux de change de référence e^r . La production domestique peut être destinée à l'exportation ou être un substitut aux produits importés. Le gain de devises peut résulter aussi bien de l'exportation que de la substitution à l'importation. De nombreux facteurs tels que la politique commerciale restrictive provoquant une appréciation de la monnaie nationale et les écarts inflationnistes engendrant une sur ou sous-évaluation monétaire en régime de change fixe sont à l'origine d'un défaut d'ajustement du taux de change (Ondo, 2013). Une surévaluation du taux de change, qui pénalise les producteurs de produits échangeables, intervient lorsque e^r est supérieur à l'unité.

L'ajustement consiste à corriger toutes les valeurs exprimées au prix international des produits échangeables par e^r .

En pratique, on a recours à la formule éclatée (II) qui utilise l'unité comme critère

de décision:
$$CCR = \frac{W^r L + (R^r + D)K^r}{e^r (VAW)} < 1 \text{ (II)},$$

où W^r est le salaire de référence ;

L est la quantité de main-d'œuvre utilisée ;

R^r est le taux d'intérêt de référence ou coût d'option du capital ;

D est le taux de dépréciation du stock de capital ;

K^r est le stock de capital au prix de référence ;

e^r est le ratio entre le taux de change de référence et le taux de change officiel en vigueur ;

VAW est la valeur ajoutée au prix international.

L'inégalité (II) est obtenue en divisant par e^r des deux côtés de l'expression (I). La particularité du CCRI est l'usage des grandeurs en termes de ressources domestiques. Cet indicateur tient compte de leur coût d'opportunité. L'usage des prix de référence est une indication d'une approche purement holistique axée sur une perspective de l'économie entière. Il est possible de formuler, à partir de la notion de coût en ressources internes, une loi implicite qui montre que les ressources locales d'un pays sont utilisées efficacement dans une activité productive donnée. On dira qu'un pays dispose d'un avantage comparatif ou est efficace s'il utilise moins de ressources domestiques dans la production d'une unité de devise. C'est-à-dire plus faible est la valeur des ressources locales dans une devise, plus fort sera l'avantage comparatif ou compétitif du pays. Mathématiquement, plus le CCRI d'un pays est positif et inférieur à l'unité pour une activité déterminée sur un marché spécifique, mieux la formule (II) compare le coût en ressources intérieures évalué aux prix de référence au numérateur avec la valeur ajoutée internationale du produit domestique (VAW) ajustée par le taux de change de référence au dénominateur. Cette valeur ajoutée concourt ici à l'expression de la norme parfaite reflétant le standard idéal de comparaison de cent pour cent.

La formule éclatée (II) a été utilisée pour calculer les CCRI des entreprises. La valeur ajoutée internationale (VAW) du producteur local est estimée en déflatant la valeur de la production domestique (PO) par le coefficient de protection nominale $(1 + t_i)$ et de celle des intrants échangeables (VIED) par $(1 + t_j)$; t_i est le droit de douane frappant l'output i et t_j , le droit de douane frappant l'input j ; d'où
$$VAW = \frac{PO}{1+t_i} - \frac{VIED}{1+t_j}$$
, avec $\frac{PO}{1+t_i}$: valeur de la production domestique déflatée, ce qui donne la valeur de la production exprimée au prix international.

$\frac{VIED}{1+t_j}$: valeur des intrants échangeables déflatée, ce qui donne la valeur des intrants échangeables exprimée au prix international.

1.2.2. Les données utilisées

Les données collectées permettent de préciser le choix des unités industrielles et d'expliquer les variables utilisées dans l'estimation des CCRI des entreprises échantillonnées pour la période d'étude. Celles, qui ont servi à l'estimation des différents indicateurs, ont été recueillies auprès de l'INS. À l'exception des boulangeries et des imprimeries, nous n'avons pas procédé dans le choix des unités manufacturières à des exclusions raisonnées. L'étude visait à couvrir l'ensemble des firmes du pays. Cette ambition a été contrariée car les données collectées de certaines entreprises étaient inexploitable. Le choix des années 2005, 2010 et 2012 est dicté aussi par la disponibilité des informations statistiques complètes. Sur ces périodes retenues, la population de dix-neuf unités industrielles que l'on a couvertes, est très largement représentative de l'ensemble des industries manufacturières. Ces entreprises sont concentrées dans quatre branches avec les proportions moyennes suivantes : industries alimentaires (45 %) ; industries pondéreuses (22 %) ; industries chimiques (23 %) et industries textiles (10 %). Le tableau 1 suivant montre que la contribution aux agrégats du secteur manufacturier est élevée.

Tableau 1 : Poids de l'échantillon dans l'ensemble du secteur manufacturier

Années	2005	2010	2012
Part dans le chiffre d'affaires	43	88,3	85,2
Part dans la valeur ajoutée	68	76	75,1
Part dans la masse salariale	56	70,4	73,4
Part dans l'emploi	48	76	64

Source : Calculs effectués par l'auteur à partir des données de l'INS (2005, 2010, 2012)

L'estimation de la *VAW* a nécessité l'utilisation des données communautaires de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) devenue officiellement une Union douanière depuis le 31 décembre 1999. A ce titre, elle dispose d'un Tarif Extérieur Commun (TEC) et les échanges entre ses huit pays membres⁸³ sont donc libéralisés. La structure du TEC comprend quatre taux, applicables en fonction de la nature des produits catégorisés. Globalement, la fiscalité de porte est de 2% pour les produits de la catégorie 0, de 7% pour la catégorie 1, de 12% pour la catégorie 2 et 22% pour la catégorie 3. Le taux de taxation moyen est respectivement de 18%, 10,5% et 8,3% pour les biens de consommation finale, intermédiaire et d'équipement (Cadot et al, 2013). Ces données ont été utilisées pour calculer les coefficients du droit de douane qui s'appliquent aux intrants et aux extrants d'entreprises échantillonnées.

La *VAW* a été estimée sur cette base. L'importance des échanges commerciaux avec le Nigéria et la dépréciation continue de sa monnaie au cours de la période d'étude rendent *a priori* nécessaire la prise en compte des effets du taux du naira sur les CCRI. On le sait, le franc CFA était fortement demandé au Nigéria pour son pouvoir d'achat externe par le circuit du marché parallèle. D'après Gero (1990), le taux de change parallèle est considéré comme assez proche du taux d'équilibre. Aussi, évalue-t-on le taux de change de référence par la formule (III) :

$$(III) : e^r = \frac{\text{taux parallèle}}{\text{taux officiel}} (III).$$

83 Bénin, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo

Ce ratio n'est significatif que du point de vue de l'économie nigériane où, dans les transactions officielles, le taux de change du marché parallèle est un taux de référence. Mais, dans les relations nigéro-nigérianes, les échanges de monnaies se font sur le marché informel où la hausse du taux de change augmente les CCRI des produits nigériens. Une correction des ceux-ci par e^r permet de mieux prendre en compte des effets du taux du naira sur les incitations industrielles. Ainsi, à l'incertain le coefficient de surévaluation du franc CFA par rapport au naira est de 0,78; 0,75 et 0,91 respectivement pour les années 2005, 2010 et 2012 comme indiqué dans le tableau 2.

Tableau 2 : Taux de change franc CFA/ naira (incertain)

Année	2005	2010	2012
Taux parallèle	3,15	2,95	3,00
Taux officiel	4,05	3,34	3,29
Coefficient de surévaluation (taux parallèle/taux officiel)	0,78	0,75	0,91

Source: - Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour les taux officiels
 - W- ECOBANK, Agence de Birni N'Konni, pour les taux parallèles.
 - Calculs de l'auteur pour les coefficients de surévaluation.

La correction des CCRI par la surévaluation du taux de change touche précisément la VAW.

L'effet d'ajustement est d'amplifier ces indicateurs dont l'estimation repose sur le calcul des variables suivantes :

- le prix de référence de la main-d'œuvre locale a été estimé par le revenu moyen dans le secteur artisanal de production sur la base de l'hypothèse que l'alternative au Niger est celle de l'emploi industriel ou des activités informelles. On a fait la distinction entre deux catégories de main-d'œuvre avec deux taux de salaire ;
- le ratio entre le prix de référence et le prix de marché de la main-d'œuvre expatriée a été estimé sur la base des données comptables des sociétés. En effet, un ingénieur français perçoit au Niger en moyenne deux (2) fois le salaire qu'il aurait perçu dans son pays;

- la masse salariale est exprimée au prix du marché intérieur (W^rL) ;
- le taux d'intérêt de référence (R^r) est utilisé dans le sens de coût d'option de l'utilisation du capital;
- le ratio entre le taux de change de référence et le taux de change en vigueur e^r est estimé en faisant le rapport entre le taux parallèle et le taux officiel;
- la valeur du stock de capital au prix de référence est estimée à partir de la formule : $K^r = \alpha \frac{K}{1+t_m} + (1-\alpha)K(IV)$, où α est la proportion des intrants échangeables dans la valeur du stock de capital; K est la valeur du stock de capital au prix du marché ; t_m est le taux communautaire de protection nominale moyen sur les intrants échangeables contenus dans le stock de capital.

La formule (IV) montre que la proportion des inputs non-échangeables utilisés dans la fabrication du stock de capital est séparée de la partie valeur ajoutée et dégonflée par le tarif moyen (t_m) sur les intrants échangeables. Tous les calculs des indicateurs d'avantage comparatif ont été effectués sur Excel. On peut illustrer ce calcul du CCRI en prenant l'exemple numérique de la Société Nigérienne de Cimenterie (SNC). Celle-ci possède, en 2012, un stock de capital évalué à 1,2 million de francs CFA. Les intrants échangeables contenus dans ce dernier représentent la moitié de sa valeur et supportent un taux communautaire de protection nominale moyen de 8%. Ainsi, la valeur de ce capital exprimée au prix de référence s'élève à 1,156 million de francs CFA. Elle est obtenue en application de la formule suivante :

$$K^r = \frac{0,5 \times 1200}{1+0,08} + (1-0,5) \times 1200 = 1156.$$

La méthode simple de Corden⁸⁴ a été utilisée pour le traitement de la dépréciation et des intrants non - échangeables contenus dans le stock de capital. Pour

84 L'inexistence des prix internationaux pour les intrants non-échangeables pose des problèmes pour l'estimation de la valeur ajoutée au prix du libre-échange. Les économistes ont proposé plusieurs méthodes alternatives, dont celles simples et très sophistiquées de Balassa et de Corden. Selon ces deux méthodes, on décompose la valeur des intrants non-échangeables en ses éléments constitutifs, à savoir la valeur des intrants échangeables et la valeur ajoutée entrant dans la production. L'économiste est obligé d'effectuer un choix raisonné entre ces deux approches en portant un jugement sur la justesse de leurs hypothèses respectives par rapport au contexte qu'il étudie. Pour plus de précision sur ces deux méthodes, le lecteur intéressé est invité à se référer aux travaux de Siggle, Cockburn et Danserau (1993).

rendre la comparaison valable entre le TPE et le CCRI, nous avons conservé le même traitement pour estimer le TPE de la dépréciation et des intrants non-échangeables effectué dans la thèse complémentaire de doctorat Abdo (2016). La masse salariale estimée à 400 millions de francs CFA de la SNC est répartie entre la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée. La première est rémunérée au taux égal à son salaire de référence tandis que le salaire de référence de la seconde est estimé à la moitié du salaire inscrit sur la fiche de paie. Le stock de capital de la SNC est évalué à son prix de référence, soit 1,156 million de francs CFA. Les taux d'intérêt et de dépréciation du capital sont fixés respectivement à 0,11 et 0,10. Le taux de surévaluation du franc CFA par rapport au naira (0,91) corrige la valeur ajoutée internationale au dénominateur passant de 809 à 736,19 francs CFA.

$$CCRI = \frac{[200 + (0,5 \times 200)] + [(0,11 + 0,10) \times 1156]}{736,19} = 0,74$$

Les CCRI de toutes les dix-neuf entreprises ont été calculés sur cette base.

2. Résultats et discussion

Cette partie va consister à présenter et à interpréter les résultats obtenus avant de dégager les implications de politiques commerciales pour le Niger.

2.1. Présentation et interprétation des résultats

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau 3.

Tableau 3 : Le coût en ressources intérieures de 2005, 2010 et 2012

Dénomination sociale de l'entreprise	CCRI 2005	CCRI 2010	CCRI 2012
Office National des Produits Pharmaceutiques et Chimiques	0,89	0,39	0,90
Unilever Niger SA	0,80	0,61	1,07
Niger Lait SA	0,74	0,60	0,82
Société Nigérienne de Cimenterie	0,72	0,43	0,74
Moulin du Sahel	1,39	0,40	0,86
Société du Lait du Niger	0,52	0,39	1,09
Entreprise Nigérienne de Textile	0,96	0,95	0,77
Société des Brasseries et Boissons Gazeuses du Niger	0,81	0,90	1,11
Industrie Mousse du Niger	1,01	0,86	0,61
Tannerie MalamYaro	0,96	0,41	0,70
Entreprise Nigérienne de Matelas Mousse	0,49	0,42	0,86
Pro Mousse SA	0,63	0,41	2,01
Niger Star SA	0,64	0,35	0,96
Mag Niger	0,63	0,40	0,65
Latex FoamRubberProducts SA	0,58	0,48	1,02
Duraplast	0,50	0,61	0,60
Société de Transformation Alimentaire	0,84	0,92	0,68
Niger Asie	0,72	0,40	0,71
Laban Niger	0,98	0,81	0,74
Moyenne	0,78	0,57	0,89
Écart-type	0,22	0,21	0,32

Sources : Calculs effectués par l'auteur à partir des données de l'INS (2005, 2010, 2012).

Rappelons que l'identification des firmes nigériennes disposant d'un avantage comparatif est l'hypothèse soumise à la vérification empirique.

Les CCRI, qui reflètent bien le degré de rentabilité économique des firmes, fournissent une indication de l'évolution tendancielle de la structure des coûts des facteurs de production industrielle. Ces unités sont productrices des biens échangeables ayant des substituts proches sur le marché international. La valeur de leur production et les coûts de leurs intrants échangeables directs sont respectivement une source et une dépense en devises. La correction de cette valeur pour tenir compte de la surévaluation monétaire est effectuée à l'aide du taux de change de référence entre le franc CFA et le naira. Elle permet de s'approcher du prix de parité économique, prix traducteur de la rareté des ressources.

Ainsi, en tant que critère d'évaluation d'efficacité de l'activité d'une firme, le CCRI estimé pour l'année 2012 montre que, par unité de devises générées, la SNC a utilisé des ressources intérieures d'une valeur équivalente à 0,74 unité de devises au taux de change en vigueur entre le franc CFA et le naira. Cette valeur du CCRI indique que l'activité de production du ciment est efficace du point de vue de la nation. Une telle quantification des effets de la politique commerciale permettant de différencier les marchés intérieur et extérieur reflète l'ampleur des biais anti-exportation du secteur manufacturier nigérien puisque, toutes les entreprises évoluent sur le marché domestique. Au total, les valeurs de leurs CCRI pousseraient à tempérer le pessimisme qui règne au regard du niveau très élevé des taux de protection effective sur l'avenir de l'industrie nigérienne. Ainsi, l'hypothèse relative à la sélection des firmes par la technique des CCRI, même si elle ne débouche pas sur des conclusions pertinentes, a le mérite, dans un système décentralisé par le prix, de fournir des informations susceptibles de guider l'allocation des ressources des entreprises vers leurs avantages relatifs. Ceci va permettre à ces firmes d'être en mesure de réduire voire d'éliminer les pertes de devises liées à l'utilisation des intrants échangeables dans leur processus de production. Car si ces inputs sont importés, ces entreprises ont dû les payer en devises, s'ils sont d'origine nationale, elles auraient pu les exporter ou les substituer à des produits d'importation. Les forces du marché vont alors entraîner une spécialisation selon leurs avantages comparatifs. Aussi, les CCRI permettent-ils de sélectionner les activités ayant un avenir et d'éliminer ou de réorienter celles qui n'en ont pas. Les informations sur les firmes nigériennes inefficaces montrent la voie à ne pas emprunter.

Plus les valeurs des CCRI sont faibles, plus les entreprises ont des avantages relatifs dans leurs activités. Si la valeur du CCRI est négative ou supérieure à l'unité, la valeur que l'économie nationale attache aux ressources domestiques utilisées dépasse la valeur nette pour cette économie de devises générées par l'activité industrielle. Le coût supporté pour gagner une unité de devise excède le gain réalisé au taux de change en vigueur. L'activité productive en question n'est pas économiquement rentable. Elle devrait être désincitée ou son segment doit être modifié. Au contraire, si le CCRI est inférieur à l'unité, l'activité

considérée est efficace. Si par contre, le CCRI est égal à l'unité, l'entreprise ne gagne ni ne perd des devises. Elle se situe au point mort. Dans ce cas, le pays serait indifférent au maintien de l'activité de cette firme.

Le marché nigérien est le principal débouché des dix-neuf entreprises échantillonnées. Le tableau 3 montre que les CCRI sont positifs, inférieurs, proches ou supérieurs à l'unité au taux de change en vigueur sur le marché parallèle du naira. En 2005, ces CCRI sont tous inférieurs à l'unité sauf pour deux entreprises. Les CCRI de toutes les firmes ont des valeurs inférieures à un en 2010. Par contre en 2012, quatorze entreprises ont enregistré des CCRI dont la valeur est inférieure à l'unité. Une seule firme possède un CCRI proche de un et ceux des quatre autres dépassent l'unité. Ces résultats, qui dépendent essentiellement de la disponibilité des ressources, de la productivité et des coûts de production, fournissent, *ceteris paribus*, des indications sur l'efficacité d'un accroissement du taux d'utilisation de la capacité productive des firmes. L'analyse de ces résultats révèle que l'éventail du CCRI n'est pas très dispersé autour de la moyenne sur la période d'étude. Une telle dispersion semble indiquer la possibilité d'une réallocation plus efficace des ressources. En moyenne, le CCRI de 2005 est de 0,78 exprimant ainsi l'efficacité pour les entreprises considérées avec un écart-type de 0,22. Celui-ci donne le plafond (1,00) et le plancher (0,56) entre lesquels varient les CCRI. Cela montre qu'au prix international, le Niger utilise plus efficacement les ressources consacrées à la production des biens. Autrement dit, les coûts de distorsions liés aux politiques publiques, au système d'incitation et au taux de change entre le franc CFA et le naira, génèrent des gains économiques pour le pays. L'analyse dynamique, quant à elle, montre, que la situation des entreprises, comparativement à l'année 2005, s'est nettement améliorée en 2010 avant de se détériorer en 2012. Une telle instabilité est inhérente à la nature et aux caractéristiques des firmes évoluant dans l'économie nigérienne prise par les trappes à faible développement industriel. Les investissements réalisés semblent globalement s'orienter vers des créneaux permettant d'obtenir un rendement supérieur sur la valeur des actifs. Dans ces conditions, les entreprises sont capables de générer des surplus économiques nets pour l'économie nationale.

Toutefois, le portrait tracé de ces firmes par les CCRI doit être examiné avec précaution puisqu'il existe des limites associées à ces indicateurs. Les industries tournées vers le marché nigérien occupent une position monopolistique ou oligopolistique. Malgré la relative efficacité, ces firmes sont surdimensionnées. En outre, leurs performances relatives sont influencées par des politiques d'incitations inappropriées. Une part de profits tirés des revenus des consommateurs nigériens est rarement investie sur place afin de renouveler les équipements vétustes ou de développer les capacités productives des unités de production. Les entrepreneurs développent une forte aversion pour le risque et sont rarement enclins à s'engager dans le processus schumpétérien de destruction créatrice. Ce processus producteur du changement repose sur l'innovation. Les monopoleurs sont loin de développer l'esprit d'entreprise et d'élargir l'offre afin de réduire les prix pour les consommateurs. Or, pour affronter l'avenir incertain dans un univers concurrentiel, les entrepreneurs sont obligés d'innover. Ces entrepreneurs calculateurs de Chesson doivent se muer en entrepreneurs-innovateurs de Schumpeter pour faire progresser la frontière technologique. Il s'agit alors de briser les équilibres existant par l'entremise des innovations organisationnelles, méthodiques et de procédés. Un tel processus permettra d'accroître sensiblement la valeur ajoutée du secteur manufacturier dans la perspective de l'approcher asymptotiquement de la frontière technologique.

Si les CCRI restent des puissants instruments d'analyse, l'évaluation des éléments qui interviennent dans leur calcul et le contexte particulier du Niger réduisent leur pertinence. L'une des raisons fondamentales ^{ti}_e^r tient aux distorsions des taux d'intérêt administrés, de la politique du salaire minimum interprofessionnel garanti et de la forte segmentation des marchés. Celles-ci affectent le fonctionnement des marchés nigériens du travail et du capital. Elles rendent difficile la détermination de coûts d'option. Car, l'estimation du prix de référence pose de nombreux problèmes méthodologiques. L'autre raison tient au fait que les coûts des distorsions découlant de la structure inappropriée de la protection différenciée sont atténués en termes nominaux dans la mesure où les gains économiques générés par les valeurs des CCRI pour l'économie du Niger

traduisent la surévaluation du franc CFA par rapport à la monnaie nigérienne. Cette situation reflète par conséquent la réalité d'une monnaie, le franc CFA, qui contribue à masquer les contre-performances des unités de production évoluant dans la zone franc. Pour l'économie nigérienne, dont les activités industrielles ne sont pas freinées par une contrainte de devises du fait de son appartenance à la zone franc, la conquête de part de marché extérieur est primordiale par rapport à l'objectif d'économie de devises.

Mais les producteurs nigériens protégés consacrent leurs efforts à l'obtention de la rente interne. Ils ne cherchent pas à s'ouvrir à la concurrence extérieure. L'absence d'une politique tournée vers l'extérieur est à la base de l'inertie du secteur manufacturier. Les biais anti-exportation ont confiné ce dernier dans un rôle passif. Ils ont empêché les gains de devises par l'exportation. Seul, en effet, le versant des devises épargnées par la substitution à l'importation est exploité. Cette option limitative est aux antipodes de celle épousée par l'Asie industrielle.

2.2. Implications de politique économique

Les pays sud-asiatiques ont su allouer efficacement leurs ressources au travers d'une structure d'incitation appropriée. Ils ont fait recours à une protection tarifaire temporaire afin de garantir à certaines industries exportatrices un marché local protégé pendant qu'elles développaient des réseaux de vente à l'étranger. Ces mesures ont contribué à minimiser les distorsions des prix sur les marchés des produits et des facteurs. Ce dosage habile des protections a constitué la garantie contre l'usage inefficent des ressources rares. La flexibilité d'une telle politique a permis des gains de spécialisation. Ainsi, les économies asiatiques ont été industriellement transformées à travers la production diversifiée des biens manufacturiers destinés à l'exportation. Cette trajectoire correspond bien à l'orientation des firmes selon leurs avantages relatifs et compétitifs. L'Asie industrielle a réussi à maîtriser le rôle de la substitution à l'importation. La demande intérieure a été le principal déterminant de sa croissance soutenue. Or, la trajectoire asiatique n'a pas été empruntée par le

Niger. L'hypothèse validée par des tests empiriques des CCRI nigériens suggère de réguler le marché et de gérer autrement les unités industrielles à l'image des pays asiatiques. Ceux-ci ont mené avec succès une politique d'encadrement de la concurrence à double volet : protection des secteurs insuffisamment outillés pour affronter la compétition internationale et promotion des branches réputées aptes à affronter la concurrence des firmes étrangères en termes d'exportation. L'intervention publique a été capitale dans la réussite de la stratégie des pays sud-asiatiques. L'Etat est intervenu, soit pour aider les entreprises à accéder aux crédits bancaires, soit pour restreindre la concurrence des importations afin de limiter l'entrée de nouveaux concurrents sur le marché domestique, soit encore pour mettre en place des mécanismes institutionnels de vente des produits des branches aptes à soutenir la concurrence étrangère ou encore pour sous-évaluer la monnaie nationale. Ainsi, la réussite économique de la Corée du Sud ou de la Chine est le produit d'une recette particulière mélangeant à la fois libre-échange, protection et manipulation du taux de change (Porcher, 2018). Cette stratégie volontariste a permis une spécialisation non pas dans la production des vêtements comme semble les condamner la loi des avantages comparatifs de coûts et de dotations factorielles, mais plutôt dans les industries de pointe notamment de production des machines-outils à commande numérique. Cette politique a permis à l'Asie industrielle de s'adapter à un environnement international en mutation, en lui conférant deux atouts majeurs : la capacité d'absorption instantanée des chocs exogènes et le changement rapide des avantages compétitifs des firmes. En effet, dès qu'une branche n'est plus compétitive, l'État incite les entreprises concernées à changer de segment. De plus, des accords commerciaux ont permis l'optimisation des chaînes de production. Selon Grether et Melo (2013), au cours des vingt dernières années, les pays d'Asie se sont, dans un premier temps, lancés dans une course vers le bas en matière de baisse unilatérale de leurs tarifs avant de se mettre à négocier leurs accords de commerce préférentiels avec le Japon, afin d'attirer les investissements directs. Cette optimisation des chaînes de production, rendue possible à travers ces accords, a permis l'établissement de la « fabrique Asie » (Cadot et al, 2013).

Une telle expérience mérite d'être tentée au Niger. Car, elle va permettre, au travers des mécanismes optimaux de gestion de la régulation et de la concurrence, aux décideurs nigériens de mieux guider leurs actions afin de modeler les structures, d'adapter les méthodes, de faire évoluer la culture entrepreneuriale en suscitant l'émergence des « esprits animaux » (Keynes 1936). De tels changements structurels peuvent favoriser la concordance entre les avantages compétitifs et comparatifs des firmes dont les produits fabriqués dans des conditions satisfaisantes d'efficacité créeront la proximité technologique. La politique industrielle a pour fonction essentielle de favoriser la compétitivité d'une économie par l'entremise des interventions sectorielles de l'État (Dévoluy et al, 2004). Cette compétitivité est intimement liée aux conditions de fonctionnement des marchés. Elle est une notion difficile à définir (Lemoine et al, 2016) puisqu'elle résulte à la fois des éléments de prix et des facteurs hors prix. Elle ne peut pas être mesurée par un seul indicateur mais plutôt être appréciée par un ensemble d'indices dont aucun ne peut révéler toute la réalité. C'est pourquoi, le Niger, après l'échec de sa stratégie de substitution à l'importation, est condamné à surmonter les difficultés liées au respect des standards industriels de qualité et à contenir les dérives de ses coûts de production afin de créer les conditions à ses firmes d'être en mesure de produire à grande échelle des produits qui satisfont aux tests de la concurrence sur les marchés mondiaux. Cette compétitivité-prix doit être couplée avec la compétitivité hors prix ou coût reflétant la qualité des marchandises nigériennes à l'exportation qui doivent s'adapter à la demande mondiale pour garantir durablement au pays un avantage concurrentiel face à ses concurrents étrangers. Toutes les mesures d'incitation adoptées doivent être cohérentes entre elles et vis-à-vis des objectifs visés. L'uniformisation de la protection effective (Abdo, 2018) doit être associée à des facteurs de compétitivité difficiles à quantifier telles les qualités et les différenciations des produits, l'aptitude à renouveler les offres reposant sur des investissements matériels et immatériels ainsi que les dépenses de recherche développement débouchant sur des innovations majeures. Ce mélange d'ouverture et de repli soigneusement dosé est susceptible, toutes choses égales par ailleurs, d'influencer la compétitivité interne et externe des entreprises nigériennes. Il débouche inévitablement sur

un développement des échanges intra-branches de variétés qui s'avèrent être un puissant indicateur de sortie des trappes au sous-développement impulsée par les entreprises exportatrices capables d'affronter la concurrence internationale.

CONCLUSION

Les valeurs des CCRI montrent la manière d'utiliser plus efficacement des ressources nécessairement limitées d'un pays pour repousser le mur de la rareté. Ces instruments peuvent répondre aux préoccupations des entreprises et des décideurs des pays économiquement faibles comme le Niger dans les domaines aussi divers que l'agriculture et l'industrie. La technique des CCRI ne fait, cependant, pas l'objet d'attention des économistes professionnels qui conseillent les gouvernements dans leurs choix des projets d'investissement et dans le processus de prise de décisions en matière de planification. Or, ces outils montrent que les forces du marché peuvent entraîner une spécialisation selon l'avantage comparatif des industries même si la structure d'incitations industrielles, source de distorsions des prix et d'imperfections de marché, peut contrecarrer cette tendance. Les CCRI sont au cœur du débat économique fort controversé relatif à la régulation et à la concurrence des firmes abritées ou exposées. Ils attirent l'attention sur les distorsions des prix de l'économie administrée ainsi que sur les méfaits et les bienfaits de la concurrence. Cependant, les analyses rigoureuses qu'ils suscitent sont extrêmement rares, notamment dans les pays à structure industrielle inachevée comme le Niger. Cette étude du cas nigérien, malgré ses limites, peut contribuer à faire évoluer les esprits dans le sens d'une plus grande utilisation des CCRI. Elle a le mérite de montrer que l'épargne de devises résultant de la substitution à l'importation ne suffit pas à insuffler une nouvelle dynamique au secteur manufacturier protégé du Niger.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdo, H. M. (2018), L'harmonisation de la protection effective en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger, Critique économique n° 37, Imprimerie Bidaoui.
- Abdo, H. M. (2016), Protection et incitations industrielles en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger, Thèse complémentaire de doctorat, Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger.
- Abdo, H.M., Lama, J. et Woba, A. (1997), Étude de politiques de protection et d'incitations industrielles au Niger, document de travail n°3 du « Réseau sur les politiques industrielles en Afrique », CODESRIA, Dakar.
- Abdul G, Ismail B, Gharleghi Y. J, Ehsan H et Najla, S. (2010), The Impact of Domestic Resource Cost on the Comparative Advantages of Iran Crude Steel Sector, CARP Paper n° 26381, November.
- Balassa, B., et Schydlosky, D. (1972), Domestic Resource Costs and Effective Protection Once Again, *Journal of Political Economy*, vol. 80, n° 1, p. 63-69.
- Briones, R. M. (2014.), Estimates of Domestic Resource Cost in Philippines Agriculture, World Bank, Washington, DC.
- Bruno, M. (1965), Le choix optimum des projets de développement des exportations et de remplacement des importations, dans *Planning the External Sector : Techniques, Problems and Policies*, New York, United Nations.
- Cadot, O., Chambas, G., Geourjon, A.M., De Barbes, C. et Laporte, B. (2013), Intégration commerciale et harmonisation, in *Intégration régionale pour le développement en Zone franc*, sous la direction d'Anne-Marie Geourjon.
- Cockburn, J., Siggel, E., Coulibaly, M. et Vezina, S. (1999), Compétitivité et ses sources de mesure : Le cas du secteur manufacturier du Mali, *Canadian Journal of Development Studies*, vol. 20, p. 491-519.
- Collier P. et Venables, J.A. (2007), Rethinking Trade Preferences: How can Africa diversify its exports, *The World Economy*?
- Dévoluy et al. (2004), *Les politiques économiques européennes. Enjeux et défis*, Editions du Seuil, Paris.
- Fathalla, O. (2018), L'industrialisation : un impératif pour le développement de l'Afrique, Critique économique n° 37, Imprimerie Bidaoui.

- Gero, F.A (1990), Les marchés parallèles de change autour de la Zone Franc: le cas du Naira contre FCFA, *Revue Techniques Financières et Développement*, vol.21, p.34-40.
- Grether J. M, J. de Melo (2013), La montée en puissance du régionalisme et l'avenir de l'OMC, Ferdi, document de travail, p.74.
- Guimbard, H. (2012), La protection commerciale dans le monde, La Lettre du Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII), n° 323 - 12 Juillet.
- Heckman, J. (1974), Shadow Prices, Market Wages, and Labor Supply, *Econometrica*, vol. 42, n° 4, p. 679-694.
- Hugon, P. (2010), L'économie de l'Afrique, La Découverte, Paris, Coll. « Repères ».
- Keynes, J. M. (1936), *The General Theory of Employment, Interest and Money*, London Macmillan.
- Krueger, A. (1966), Some Economic Costs of Exchange Control: the Turkish Case, *Journal of Political Economy*, vol. 74, October, p.466-480.
- Lagos, GE. (1999), Développer l'approche du coût en ressources domestiques pour identifier les impacts économiques et environnementaux du commerce: le secteur minier au Chili. Santiago, Université Catholique du Chili.
- Lemoine, M, Madiès, P, et Madiès, T. (2016), Les grandes questions d'économie et de finances internationales, 3ème édition, de Boeck.
- Little, I.M., et Scott, M. (1976), *Using Shadow Prices*, Heinemann, London.
- Louis Berger International, Étude de protection et d'incitations industrielles au Niger (1989), Ministère du Plan.
- Mucchelli, J.-L. (2005), *Relations économiques internationales*, Hachette, 4^e édition.
- Mucchielli, J.-L., Mayer, T. (2010), *Économie internationale*, Dalloz, 2^e édition.
- Murat, Y. et Emin, I. (2009), Domestic resource cost approach for international competitiveness of Turkish horticultural products, *African Journal of Agricultural Research*, vol. 4 , n° 9, p. 864-869.
- Ondo, A. O. (2013), Taux de change d'équilibre et politique économique en zone franc africaine, *Revue d'Économie Appliquée*, vol.1, n° 1, p. 3-24, Juin-Juillet, Libreville Gabon.

- Porcher, T. (2018), *Traité d'économie hérétique*, Librairie Arthème Fayard.
- Ricardo, D. (1817), *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, Calmann-Lévy, Paris, 1970.
- Scott, R. (2007), Net social profitability, domestic resource costs, and effective rate of protection, Published online, 23 November, p.320-333. www.tandfonline.com (List of Issues) Table of Contents.
- Siguel, E., Cockburn, J. et Danserau, P. (1993), Calcul et interprétation des indicateurs d'incitations économiques et d'avantage comparatif, Réseau de Recherche sur les Politiques Industrielles en Afrique, CODERIA-Dakar.
- Srinivasan, T.N. et Bhagwati, J.N. (1978), Shadow Prices for Project Selection in the Presence of Distorsions : Effective Rates of Protection and Domestic Resources Costs, *Journal of Political Economy*, vol. 86, n°1, p. 97-116.
- Programme des Nations-Unies pour le développement (2014), *Rapport sur le développement humain*.
- Stiglitz, J. (1987), The Causes and Consequences of the Dependence of Quality on Price, *Journal of Economic Literature*, vol.25, p. 1-48.
- Stiglitz, G. et Weiss, A. (1981), Credit Rationing in Market with Imperfect Information, *The American Economic Review*, n° 3, p.393-410.
- Tirole, J. (2016), *Économie du bien commun*, Paris, PUF.
- Tower, E (1992), Domestic Resource Cost, *Journal of International Economic Integration*, vol. 7, n° 1, p. 20-44.